
Troilus reçoit une lettre d'engagement de financement par emprunt de 850 M\$ US ayant obtenu l'approbation de crédit pour le projet or-cuivre Troilus

Le 28 septembre 2026, Montréal (Québec) – Corporation minière Troilus (TSX : TLG; OTCQX : CHXMF; FSE : CM5) (« Troilus » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer avoir reçu une lettre d'engagement ayant obtenu l'approbation de crédit de la part de KfW IPEX-Bank et de Société Générale visant la prise ferme d'un financement par emprunt totalisant 850 millions de dollars américains afin de soutenir le développement de son projet or-cuivre Troilus (le « Projet »), situé au Québec, au Canada (la « lettre d'engagement »). Cet engagement s'inscrit dans le cadre d'un financement par emprunt total envisagé de 1,1 milliard de dollars américains, lequel comprend une contribution proposée de 250 millions de dollars américains d'Exportation et développement Canada (« EDC »), sous réserve des approbations finales d'EDC.

La lettre d'engagement représente une avancée majeure dans le cadre du mandat de financement par emprunt précédemment annoncé par la Société (voir le communiqué du 5 mai 2026), faisant passer une portion importante du financement par emprunt envisagé du stade du mandat à celui d'engagements de prise ferme ayant obtenu l'approbation de crédit. Ces approbations font suite à un vaste exercice de diligence raisonnable réalisé par les prêteurs sur les plans technique, environnemental, social et financier et constituent une étape importante vers une décision de construction appuyée par un financement complet.

Justin Reid, chef de la direction de Troilus, a commenté : « *Ces approbations de crédit représentent l'une des étapes de financement les plus importantes franchies par Troilus à ce jour. Les engagements de prise ferme de KfW IPEX-Bank et de Société Générale reflètent l'ampleur du travail entrepris afin d'établir les fondements techniques et économiques du Projet et de faire progresser notre plan d'exécution. Avec 850 millions de dollars américains d'engagements ayant obtenu l'approbation de crédit, nous avons franchi une étape importante vers la mise en place du financement requis pour construire Troilus. Notre priorité consiste maintenant à compléter l'ensemble du financement afin d'atteindre une décision finale d'investissement et la clôture financière, tout en faisant progresser le processus d'obtention des permis, l'ingénierie détaillée et l'approvisionnement afin de faire progresser la préparation à la construction.* »

Structure et modalités du financement par emprunt

Les engagements de KfW IPEX-Bank et de Société Générale (collectivement, les « prêteurs commerciaux ») prennent la forme de facilités de financement de projet garanties de premier rang (les « facilités de crédit »), lesquelles devraient constituer une composante clé du financement global du Projet. La lettre d'engagement est assujettie à diverses conditions préalables, notamment l'obtention d'engagements de dette pour la totalité de la facilité de 1,1 milliard de dollars américains, l'obtention des approbations de

chacun des organismes de crédit à l'exportation applicables, la finalisation des travaux de diligence en cours, la signature de la documentation définitive et des ententes de soutien, l'absence de changement défavorable important ainsi que l'obtention de toutes les approbations réglementaires requises, entre autres conditions.

Structurées avec l'appui anticipé d'organismes européens de crédit à l'exportation, les facilités de crédit comportent des marges d'intérêt concurrentielles conformes à celles généralement observées dans les financements de projets soutenus par des organismes de crédit à l'exportation impliquant des prêteurs internationaux de premier plan et un soutien souverain. La structure proposée combine une tarification avantageuse à un profil de remboursement prolongé, procurant ainsi une source de capitaux à un coût avantageux, adaptée aux besoins de développement et d'exploitation du Projet.

Les facilités de crédit comprennent une période de grâce de remboursement pouvant atteindre trois ans pendant la construction, suivie d'un profil de remboursement modulé sur une période théorique de 10 ans, en fonction des flux de trésorerie prévus. Les modalités définitives et de plus amples détails devraient être communiqués au moment de la signature de la documentation définitive de financement.

EDC, l'un des trois chefs de file mandatés pour l'arrangement du financement aux côtés des prêteurs commerciaux, poursuit son processus d'approbation relativement à une contribution proposée de 250 millions de dollars américains. Si elle est approuvée, cette contribution porterait à 1,1 milliard de dollars américains le total des engagements de dette ayant obtenu l'approbation de crédit. Troilus poursuit également ses travaux avec les organismes européens de crédit à l'exportation participants afin d'obtenir les approbations et les mécanismes de soutien restants requis pour l'ensemble du financement par emprunt.

Le Projet représente une occasion importante d'accroître les exportations canadiennes de cuivre et d'or, de renforcer les relations d'approvisionnement à long terme avec des partenaires commerciaux européens de confiance et de générer des retombées économiques durables pour le Québec et le Canada. À titre de chef de file mandaté pour l'arrangement du financement, EDC continue de collaborer étroitement avec le syndicat de prêteurs et les organismes européens de crédit à l'exportation participants afin de faire progresser le financement tout en poursuivant ses démarches en vue de l'obtention de ses approbations finales.

Progression vers la clôture du financement

S'appuyant sur ces engagements, Troilus et son conseiller en financement de projet, Auramet International Inc. (« Auramet »), concentrent leurs efforts sur la finalisation des conventions définitives relatives aux facilités de crédit, l'achèvement de l'ensemble du financement ainsi que la satisfaction des diverses conditions et exigences de réalisation requises afin d'atteindre une décision finale d'investissement et la clôture financière.

Personnes qualifiées

Les renseignements techniques et scientifiques contenus dans le présent communiqué de presse ont été examinés et approuvés par Denis Rivard, ing., vice-président exécutif, Projets, qui est une personne qualifiée au sens du Règlement 43-101. M. Rivard est un employé de Troilus et n'est pas indépendant de la Société au sens du Règlement 43-101.

À propos de Corporation minière Troilus

Corporation minière Troilus est une société minière canadienne en phase de développement qui se consacre à l'avancement systématique de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. Le projet Troilus est situé dans le territoire minier de premier rang du Québec, au Canada, où la Société détient une vaste propriété de 435 km² au sein de la ceinture de roches vertes de Frôtet-Evans. Le rapport technique présente une exploitation minière à ciel ouvert à grande échelle d'une durée d'environ 26 ans et d'une capacité de traitement de 50 000 tpj, positionnant le Projet comme un actif phare en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications d'entreprise

+1 (647) 276-0050

info@troilusmining.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » et de l'« information prospective » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les énoncés concernant la réalisation prévue, le montant, la structure et les modalités des facilités de crédit ainsi que du montage financier global du projet; le rôle prévu des facilités de crédit dans le financement du développement et de la construction du projet Troilus; les conditions tarifaires, les périodes de grâce applicables au remboursement et les calendriers de remboursement prévus; l'obtention des approbations restantes d'Exportation et développement Canada et des organismes européens de crédit à l'exportation participants ainsi que la finalisation des mécanismes de soutien connexes; la négociation et la signature de la documentation définitive relative au financement et des principaux contrats du projet; la satisfaction des conditions préalables et des autres exigences relatives au financement et à la réalisation; la disponibilité des fonds et les tirages sur ceux-ci; le calendrier et l'atteinte d'une décision finale d'investissement et de la clôture du financement; la communication prévue des modalités définitives du financement; l'avancement du processus d'obtention des permis, de l'ingénierie détaillée et de l'approvisionnement; le calendrier et le début de la construction ainsi que le développement et l'exploitation futurs du projet Troilus; et le potentiel du projet d'accroître les exportations canadiennes de cuivre et d'or, de renforcer les relations d'approvisionnement avec les partenaires commerciaux européens et de générer des retombées économiques à long terme pour le Québec et le Canada.

En règle générale, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'emploi de termes prospectifs tels que « prévoit », « ne prévoit pas », « devrait », « budget », « prévu », « estime », « prévisions », « entend », « continuer », « anticipe », « n'anticipe pas » ou « croit », ou de variantes de ces mots et expressions, ou par des énoncés selon lesquels certaines mesures, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « devraient », « seront », « pourraient être pris », « se produire » ou « être réalisés ». Les énoncés prospectifs reposent sur certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils s'avéraient inexacts, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de Troilus diffèrent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Ces énoncés et renseignements reposent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures ainsi que l'environnement dans lequel Troilus exercera ses

activités à l'avenir. Parmi les facteurs importants susceptibles de faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs figurent notamment les fluctuations des devises, la conjoncture économique mondiale, la dilution, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants susceptibles de faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs, notamment, sans s'y limiter : le risque que les facilités de crédit ne soient pas conclues selon les modalités prévues, y compris le risque que la documentation définitive ne soit pas finalisée et signée en temps opportun et que les modalités et conditions habituelles applicables au financement de projets, y compris les conditions préalables aux tirages, ne soient pas satisfaites; les incertitudes liées à l'obtention de l'approbation de la contribution supplémentaire au montage financier prévu; les risques et incertitudes inhérents aux estimations des ressources minérales et des réserves minérales; le degré élevé d'incertitude inhérent aux études de faisabilité et aux autres études minières et économiques, lesquelles reposent dans une large mesure sur diverses hypothèses; les fluctuations du prix de l'or et d'autres métaux et des taux de change; les variations du coût des fournitures et de la main-d'œuvre; l'obtention des approbations nécessaires; la disponibilité du financement nécessaire au développement du projet; les incertitudes et les risques liés au développement de projets miniers; les incertitudes générales d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social; les prix futurs de l'or et d'autres métaux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; ainsi que les risques environnementaux et autres risques propres à l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes décrits dans la plus récente notice annuelle de la Société, ses rapports techniques et ses autres documents d'information continue disponibles sous le profil de la Société sur www.sedarplus.ca. Bien que Troilus se soit efforcée d'identifier les facteurs importants susceptibles de faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux contenus dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats ne correspondent pas aux prévisions, estimations ou intentions. Rien ne garantit que ces énoncés se révéleront exacts, puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui y sont anticipés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf conformément aux lois applicables en matière de valeurs mobilières.